



# Mieux connaître les haies

Cinq grands types de haies champêtres coexistent dans le Rhône. La forme de ces haies dépend de leur entretien et de leur usage. En effet, les haies remplissent des fonctions importantes qu'il est utile de rappeler.

## les différents types

### La haie taillée

La haie taillée se compose d'arbustes à feuilles caduques ou persistantes. Elle se taille sur ses trois faces, et sa hauteur ne dépasse pas 2 mètres.

Plantée de façon transversale à une pente, elle favorise l'infiltration des eaux et limite l'érosion des sols.



### Le petit brise-vent

Le petit brise-vent est constitué d'arbustes développés en "cépée" (un pied et plusieurs troncs). Sa hauteur varie de 3 à 8 mètres. Composée de nombreuses essences et d'une basse étoffée, cette haie offre un abri très efficace contre les vents dominants.



### Le grand brise-vent

Le grand brise-vent possède trois strates de végétation : outre la strate herbacée, les arbustes et les arbres conduits en espèce accompagnés des arbres menés en haut jet. Certains grands brise-vent peuvent atteindre 30 mètres de haut.



### La bande boisée

La bande boisée est un brise-vent dont la largeur dépasse 10 à 12 mètres. Elle peut être formée de plusieurs alignements ou bien de part et d'autre d'un chemin. Elle trouve particulièrement sa place dans les zones non agricoles.



### La haie, qu'est-ce que c'est ?

La haie est à l'origine une clôture composée d'arbres, d'arbustes ou de bois mort, de largeur variable, servant à délimiter une parcelle, un champ ou un jardin et à les protéger du vent.

- Les haies artificielles d'apparence naturelle, la plupart des haies bocagères ont été plantées par l'homme, soucieux d'harmoniser ses activités agricoles et son environnement.
- Les haies naturelles. Il s'agit des franges de forêt aujourd'hui disparues ou d'une évolution des systèmes de la végétation. Elles s'installent en premier, puis les buissons, les arbustes et, pour finir, les arbres.

### La ripisylve

La ripisylve est la forêt riveraine située le long des cours d'eau. Elle est constituée d'une végétation (aulnes, frênes, peupliers, saules...) adaptée aux zones humides.



## des fonctions multiples

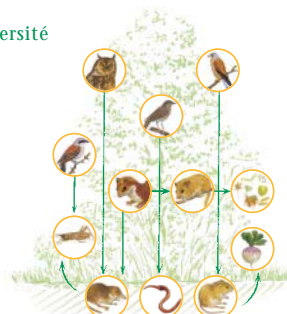
### Un intérêt pour la gestion de l'eau et des sols



- En obligeant l'eau à s'infiltrer, les haies ralentissent les ruissellements, ce qui favorise la régulation des écoulements et l'alimentation des nappes.
- Les herbes, les racines des arbres et des arbustes retiennent les sols et diminuent les risques d'érosion.
- Les haies réduisent la contamination des eaux. Elles favorisent l'immobilisation et la dégradation des polluants comme les nitrates ou les pesticides.

### Un abri favorable à la biodiversité

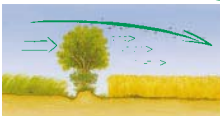
- Les haies sont indispensables à la reproduction, au couvert et à l'alimentation d'une faune variée.
- Un réseau de haies fait fonction de corridor biologique et favorise le déplacement des animaux.
- Les haies sont de véritables écosystèmes : elles hébergent l'ensemble des maillons d'une chaîne alimentaire, des insectes décomposeurs aux prédateurs.
- Les haies sont aussi un habitat privilégié pour les insectes utiles aux cultures, comme les coccinelles.



### Une grande valeur paysagère

- Les haies témoignent de l'histoire du monde rural et traduisent les rapports qu'entretiennent les agriculteurs avec leurs terres. Certaines haies datent du Moyen Âge.
- Elles soulignent la topographie en marquant les chemins et en suivant les courbes de niveau. Elles permettent également de dissimuler des bâtiments.
- La qualité des paysages de bocage représente un facteur d'attractivité touristique, et souligne ainsi le rôle économique des haies.

### Un brise-vent utile à l'agriculture



- Les brise-vent ralentissent la vitesse du vent, ce qui limite les dégâts qu'il peut occasionner.
- Ils réduisent de 20 à 30 % l'évapotranspiration des sols protégés par une haie.
- Les haies situées en bordure de champ augmentent les rendements des cultures et des fourrages qu'elles protègent.
- Les brise-vent protègent le bétail du vent, du soleil et de la pluie. Les animaux dépendent moins d'énergie pour lutter contre le froid et la chaleur et valorisent mieux leur ration alimentaire. La mortalité des jeunes diminue également.

### Une fonction productive

- Les haies permettent de produire des piquets de clôture, des tuteurs, du bois d'œuvre et du bois de chauffage.
- Elles peuvent fournir une multitude de fruits (châtaignes, noisettes, prunes à confiture, nèfles, miras, framboises et groseilles), et accueillir des plantes mellifères.

### Les étages de végétation de la haie

- Une strate herbacée : plantes de 0 à 1,5 mètre
- Une strate arbustive : petits et grands arbustes (6 à 8 mètres maximum)
- Une strate arborée : arbres de haut jet (jusqu'à 30 mètres)

# Les haies dans le Rhône

Le Rhône possède un riche patrimoine naturel et paysager où plaines et monts sont ponctués de haies champêtres et de bocages. La forme et la composition des haies varient selon la nature des sols et du climat ou encore de l'activité agricole. Pour favoriser une bonne intégration de la haie dans son environnement, il est donc recommandé de respecter les types de haies adaptés à chaque terroir.

## Monts du Beaujolais

- Ce massif forestier est ponctué de prairies et l'élevage bovin en est la principale activité agricole. Les haies petits et grands brise-vent contribuent au bien-être du bétail. Le développement de haies taillées servira à la fermeture de parcelles. Par ailleurs, la reconstitution de haies champêtres composées d'espèces locales et la replantation d'arbres de haut jet devraient améliorer la qualité paysagère et écologique des lisières forestières encore très uniformes.



## Beaujolais viticole

- Dans cet espace vallonné, les haies et les prairies ont laissé la place à la vigne. Pourtant, là où l'environnement le permet, des petits brise-vent pourront diversifier les paysages, lutter contre les effets du vent et limiter l'érosion des sols tout en améliorant la qualité de l'eau.



## Val de Saône

- La plaine alluviale inondable est occupée par de grandes prairies pâturées et des terres cultivées. Le réseau bocager s'est progressivement détruite avec l'évolution des pratiques agricoles. La haie grand brise-vent y est particulièrement adaptée pour abriter le bétail des intempéries et protéger les terres labourées ou maraichères du dessèchement.



## Bas Beaujolais

- Des paysages viticoles et bocagers coexistent sur ces terres vallonnées et calcaires. La haie taillée et le petit brise-vent permettront de souligner les cultures tandis que le grand brise-vent répondra mieux aux besoins de l'élevage.



## Monts du Lyonnais / Pilat

- Ce relief de moyenne montagne donne toute sa valeur au bocage où se succèdent forêts, prairies d'élevage et polycultures. En respectant les contraintes agricoles, la reconstitution d'un réseau de petits et grands brise-vent permettra de recomposer des paysages traditionnels. Ponctuellement, la plantation de bandes boisées est recommandée à proximité de parcelles non exploitables.



## Agglomération lyonnaise

- Au sein de cet espace urbain, les haies ont le privilège d'enrichir le paysage et de le rendre plus attractif. La plantation de haies taillées ou de petits brise-vent est indispensable pour améliorer les paysages et la diversité biologique, et former des écrans visuels.



## Monts d'Or

- Aux portes de Lyon, les Monts d'Or offrent une campagne variée où se côtoient des forêts, des prairies, des coteaux et des vallons. Ce secteur accueille encore un réseau de haies assez dense, constitué pour l'essentiel de petits et de grands brise-vent. La plantation de nouveaux brise-vent confortera la qualité des paysages actuels.



## Plaine de l'Est lyonnais

- Dominante dans ce territoire, l'agriculture intensive laisse peu de place aux haies. Conforter les petits et grands brise-vent isolés et recréer un réseau de haies serait favorable à la biodiversité, à la qualité des paysages et des sols et améliorerait le rendement des cultures.



# Planter une haie



Sur la base d'un inventaire destiné à mieux connaître les espèces végétales qui composent les haies du département, nous vous proposons une sélection de compositions végétales établies en fonction de critères géographiques et paysagers.

La composition des haies dans le Rhône est relativement homogène. Seize espèces d'arbres et d'arbustes constituent la structure de base des haies et sont à privilégier pour la plantation. Cette dernière n'est cependant qu'une étape : la gestion et l'entretien de la haie détermineront son caractère de petit ou grand brise-vent.

## quelles essences choisir ?

### ➤ Réussir sa plantation

La réussite d'une plantation de haie dépend du choix des espèces qui la composent.

- Deux principes sont à respecter :
  - Sélectionner des espèces végétales locales. Les plantes les plus fréquentes dans une région sont celles qui s'adaptent le mieux. Elles devront donc constituer l'armature de la haie, sans pour autant exclure les autres espèces champêtres.
  - Associer différentes espèces. En se complétant, les multiples espèces d'une haie résistent mieux aux maladies. Dans cet esprit, il est conseillé de ne pas favoriser une espèce dominante à plus de 30%.

### ➤ Les principales espèces à planter dans le Rhône

#### arbres

> Aune glutineux*	Alnus glutinosa*
> Merisier	Prunus avium*
> Érable champêtre	Acer campestre
> Frêne commun	Fraxinus excelsior
> Chêne pédonculé	Quercus robur*
> Charme	Carpinus betulus*

#### arbustes

> Noisetier	Corylus avellana*
> Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea*
> Églantier	Rosa canina
> Troëne	Ligustrum vulgare
> Sureau noir	Sambucus nigra
> Fusain	Evonymus europaeus
> Prunellier	Prunus spinosa
> Groseillier	Ribes sp.
> Alisier blanc	Sorbus aria

! Pour commander vos végétaux, n'oubliez pas de citer le nom scientifique des espèces au lieu de leur nom courant. Cette précaution évitera toute confusion avec des espèces horticoles ou exotiques.

### ➤ Les espèces complémentaires recommandées

D'autres arbres et arbustes peuvent accompagner les espèces principales. Adaptée au contexte local, leur plantation contribuera à enrichir les haies et à diversifier les paysages. Ces espèces assurent également une diversité biologique plus importante. Cependant, leur sélection doit être effectuée avec précaution, en fonction notamment de la nature des sols.

#### arbres

> Amandier	Prunus dulcis*
> Cerisier tardif	Prunus cerasina*
> Châtaignier	Castanea sativa*
> Érable sycomore	Acer pseudoplatanus*
> Érable plane	Acer platanoides
> Poirier sauvage	Pyrus communis
> Pommesier sauvage	Malus communis*
> Prunier sauvage	Prunus incultia
> Noyer	Juglans regia
> Saule blanc*	Salix alba*
> Saule marsault	Salix caprea*

#### arbustes

> Bourdaine	Rhamnus frangula
> Buis	Buxus sempervirens*
> Cerisier à grappes	Prunus padus*
> Groseillier rouge	Ribes rubrum
> Groseillier à maquereaux	Ribes uva-ursi
> Houx	Ilex aquifolium
> Nerprun purgatif	Rhamnus cathartica
> Néflier	Myopalis germanica
> Viorne lanthane	Viburnum lantana*
> Griottier	Prunus sp.

### ➤ Des conseils pour mieux choisir vos essences

- Les espèces à planter sur sol acide
  - Chêne pédonculé, Charme, Merisier, Noisetier, Alisier blanc, Chêne rouvre, Pommesier sauvage, Bouleau, Hêtre, Houx.
- Les espèces à planter sur sol calcaire
  - Cornouiller sanguin, Aune glutineux, Chêne pubescent, Buis, Cerisier tardif, Érable sycomore, Saule marsault, Viorne lanthane, Sorbier des oiseaux.
- Il faut éviter et à proscrire
  - Il faut éviter de planter de l'Acacia, du Peuplier et du Genêt. Leur réseau racinaire se développe en surface et devient très vite envahissant et pénalisant (labour difficile, consommation de l'eau de surface au détriment de la prairie, dragons...). L'Orme champêtre était autrefois fréquent dans les haies. La graphiose s'est propagée et a provoqué sa quasi-disparition. Cette maladie affecte encore les jeunes plants.
  - Il faut également éviter de planter des essences décoratives ou aromatiques (Platanes, Marronniers, Lilas, Laurier-sauce) qui ont souvent une origine exotique.
  - Il ne faut pas planter d'essences "exotiques" ou d'origine horticoles et d'essences résineuses comme par exemple le Chêne rouge, le Noyer d'Amérique, les hybrides de Peupliers, le Cèdre, les Pins, le Thuya, le Cypripès, les Ifs, le Douglas, l'Épicéa, le Microcoulier, l'Érable nergando...
- Une espèce interdite
  - La plantation d'Aubépine (Crataegus monogyna) est interdite par arrêté préfectoral dans le Rhône. Cette espèce peut être en effet responsable de la propagation de maladies pour les cultures.

### L'inventaire des haies du Rhône

Les listes d'espèces à planter dans le Rhône ont été établies grâce à l'inventaire des haies réalisé par la FRAPNA Rhône. Cet inventaire a été élaboré à partir d'une sélection et d'une analyse botanique de 60 sites représentatifs des unités paysagères, des sols et du climat identifiés dans le département. Chaque haie retenue a été étudiée sur une longueur de 100 mètres. Toutes les espèces ligneuses ont été répertoriées ainsi que le nombre de pieds par espèce pour chacune des trois strates, le type de haie et le contexte agricole de part et d'autre de la haie.



### L'aune et les saules

Les aunes et les saules ont besoin de sols humides tout au long de l'année. Des espèces sont à planter par conséquent en bordure de rivières, de fossés ou de mares en fond de vallée ou dans une séquence qui traverse un passage humide (mouille).

# Planter une haie



Différents modules de plantation vous sont proposés. Quelle que soit la fonction de la haie que vous souhaitez planter, ces modules permettent une composition en différentes strates :

- arbres de haut jet (chênes, merisier, châtaignier, frêne, érables, etc.)
- arbres de taille moyenne (charme, bouleau, sorbier, etc.)
- arbustes (noisetier, prunellier, cornouiller, fusain, viorne, sureau, etc.)
- buissons naturels ou ourlet (ronce, églantier, etc.)

Chacun de ces types d'arbres sera taillé et entretenu en fonction de la haie souhaitée.

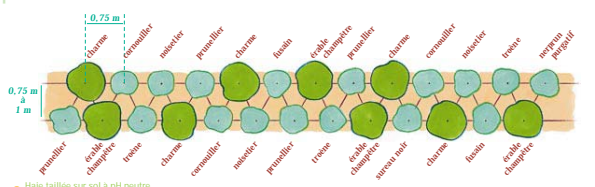
Les modules proposés sont prévus pour un alignement de 10 à 30 mètres de long, sur deux rangs. Pour les haies dont la longueur sera supérieure, il convient de reporter autant de fois que nécessaire ces modules et le nombre de pieds à planter.

Il est conseillé de respecter une distance de 0,75 à 2 m entre les deux rangs.

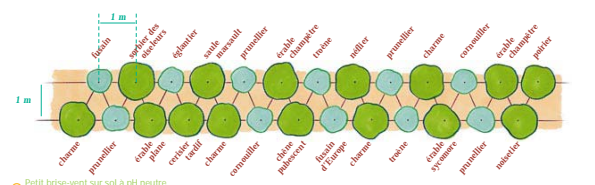
Les séquences peuvent être modifiées en adaptant les essences à la nature du terrain et enrichies d'essences complémentaires (consulter la liste page 9).

## les modules de plantations

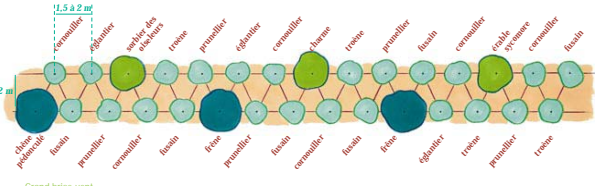
### ➤ La haie taillée



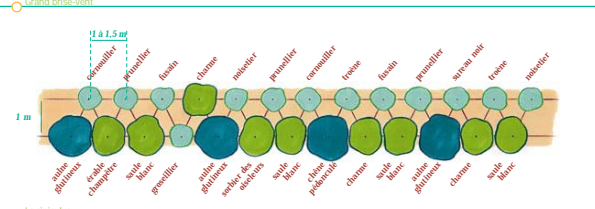
### ➤ Le petit brise-vent



### ➤ Le grand brise-vent



### ➤ La ripisylve

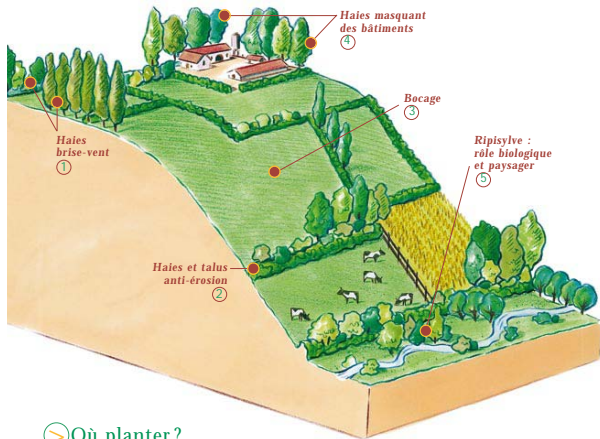


**A savoir...**  
En bordure de route, les arbres de haut jet devront être placés sur la ligne la plus éloignée de la voirie.  
Par ailleurs, dans tous les types de disposition de plants, il faut penser à laisser un espace d'un à deux mètres de distance côté de la haie pour le développement de la banquette herbeuse. La largeur idéale est de 1,20 à 1,40 mètre : elle correspond à la largeur des garages qui seront utilisés pour l'entretien.  
(consulter le chapitre "la réglementation", page 18)

# Planter une haie



## Où, quand et quel type de plant ?



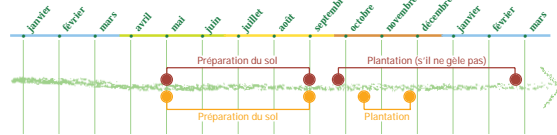
### Où planter ?

- Dans tous les cas, il est recommandé de planter les haies en suivant les courbes de niveau.
- Si la haie a une fonction brise-vent, elle devra être suffisamment continue, bien exposée et amplemant garnie sans être totalement hermétique.
- Si la haie a une vocation de régulation hydraulique et de lutte contre l'érosion, on privilégiera une plantation à mi-pente, en limite de parcelles agricoles afin de favoriser l'infiltration des eaux.
- Si la haie a une vocation paysagère, elle peut reconstruire un réseau bocager autour des parcelles. Elle peut également dissimuler des bâtiments agricoles parfois peu harmonieux dans le paysage.
- En zone de cultures, il est fortement conseillé de planter le long des cours d'eau (ripisylve) afin de filtrer les surplus d'engrais et de produits phytosanitaires.



### Quand planter ?

La plantation d'une haie s'étale sur plusieurs mois. De la préparation du sol, jusqu'à la mise en terre des plants qui doit intervenir pendant le repos végétatif des arbres et arbustes, c'est-à-dire en hiver. Si l'expérience donne raison au dicton "À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine", il est toutefois possible de planter jusqu'en février. Il convient cependant d'éviter les périodes de gel, de fortes pluies et de vents forts.



- Pour les végétaux livrés en pot, la plantation doit être effectuée entre fin septembre et fin février.
- Pour les végétaux livrés racines nues, la plantation doit se dérouler entre mi-octobre et fin novembre. Les plantes bénéficient d'un sol encore réchauffé de la période estivale et ont davantage de temps pour s'ancre dans le sol et développer leurs racines.

### Quel type de plant choisir ?

Pour les arbres et les arbustes, préférez des plants jeunes, c'est-à-dire âgés d'un à deux ans (hauteur variant de 40 à 60 centimètres). Ce choix est en effet plus avantageux :

- Les jeunes plants sont économiques à l'achat (5 à 20 fois moins chers que des plants plus âgés).
- Ils sont peu perturbés par la replantation et ont un excellent taux de reprise.
- Un jeune arbuste rattrapera en deux ans l'arbre planté plus âgé et acheté plus cher.

Dans le commerce, vous trouverez...

#### Des plants racines nues (plants constitués d'une seule tige)

- Les avantages
  - Ces plants sont moins coûteux et leur acquisition est plus avantageuse pour un grand nombre de pieds.
  - Ils redémourent très vite.
  - Ils conviennent mieux pour mince la forme de la haie souhaitée.
- Les inconvénients
  - La période de plantation est plus courte (octobre-décembre).
  - Risque de débris de conservation des plants.

#### Des plants en godets ou en motte (plants en pots plastiques ou filets)

- Les avantages
  - Le taux de reprise est meilleur.
  - Végétaux plus développés.
  - Période de plantation plus longue.
  - Les inconvénients
    - Coût un peu plus élevé lié à l'âge de l'arbre.

#### Un compromis

- Se fournir en végétaux conditionnés en godets avec des plants très jeunes.

# Planter une haie



## quelques règles à suivre pour une plantation réussie



### La préparation du sol

- Le sol doit être préparé trois à six mois avant la plantation. Pour cela, il est nécessaire de respecter quelques règles fondamentales :
- Éliminer la végétation concurrente sur 1,50 mètre de large dans la bande destinée à être plantée, en particulier les plantes adventives (chiendents, chardons, orties...)
  - Ameublir le sol pour décompacter la "semelle" de labour.
  - Faire un apport de fumier en fin d'été. Cet amendement agit en surface les vers de terre et favorise la décomposition de l'herbe.
  - Passer le cultivateur rotatif. Cette opération est à proscrire absolument en cas de présence de chiendent. Pour éviter une fragmentation multiplicitaire, préférez les griffages ou envisagez un traitement spécifique.
  - Pailler immédiatement le sol sur une épaisseur de 15 à 20 centimètres pour le protéger en attendant la plantation. L'idéal est d'utiliser les balles de paille rondes. Un nouveau paillage sera nécessaire après la plantation.

**Le paillage : une étape indispensable**

L'herbe est le principal ennemi d'un jeune plant : même une pelouse fine représente une concurrence conséquente. Pour multiplier ce risque, la meilleure solution est de couvrir le sol, technique que l'on appelle le "paillage" ou "mulching".

S'il existe un grand choix de paillage (dalle de fibres, film plastique, feutre végétal), préférez les matériaux naturels, en particulier la paille qui développe une intense activité biologique. Favorise la fertilisation et l'économie d'eau. Produit naturel et économique, la paille, lorsqu'elle est humidifiée par les pluies, attire les vers de terre. Ces derniers vont ameublir et structurer le sol, l'aérer et empêcher la levée de l'herbe au cours de l'automne. Ce paillage doit être complété chaque année pendant 3 ans.

Les tontes de pelouses peuvent être un complément de paillage intéressant. Elles doivent néanmoins s'employer seches et en couches fines.

### Les étapes de la plantation

- **creuser** des trous suffisamment larges pour que les racines puissent s'étaler. Les trous doivent faire environ deux fois le volume des racines. Le cordeau facilite le placement des trous.
- **garnir** le fond de chaque trou avec 2 ou 3 poignées d'un engrais organique à décomposition lente comme la coraille (cornes et sabots broyés), bien mélangé à la terre du fond afin de ne pas brûler les racines.

• Pour les végétaux à racines nues :

- **couper** l'extrémité des racines trop longues ou endommagées : cette opération s'appelle l'habillage.
- **tremper** les racines dans un mélange composé de terre argileuse et d'eau. Cette boue - le pralin - doit former une gangue élastique autour des racines, leur offrant ainsi une nourriture immédiatement disponible. À cette boue peut être additionnée de la bouse de vache fraîche : elle apporte des hormones de croissance qui facilitent une reprise vigoureuse.
- **disposer** le végétal préparé au fond du trou, ses racines correctement étalées et non contraintes. Le collet du plant (limite entre tige et racines) doit être exactement au niveau du sol.
- Après avoir comblé le trou de plantation, **fasser** modérément la terre et former une cuvette au pied de chaque plant.
- **arroser** copieusement la cuvette pour compléter le tassement : cette opération s'appelle le plombage et permet d'assurer la parfaite adhérence de la terre aux racines.
- **protéger** les plants en posant une clôture électrique (ou fil barbelé) pour éviter les dégâts occasionnés par le bétail et des gaines de protection contre le gibier pour les arbres de haut jet.
- **vérifier** la terre végétale que vous apportez. Il convient d'éviter absolument d'implanter des plantes invasives comme la Renouée du Japon qui se développe à partir de fragments de rhizomes.

• Dans le cas d'une plantation de végétaux en godets, il n'y a ni habillage, ni pralinage, mais il est indispensable de bien faire tremper les godets dans l'eau avant la plantation.



# Entretien une haie



## pourquoi et comment tailler ?



### L'intérêt de la taille

Les tailles sont nécessaires pour obtenir des haies équilibrées. Elles peuvent être réalisées d'octobre à mars. D'avril à août, toutes les interventions sont à proscrire afin de préserver la faune sauvage pendant la période de reproduction.

- Une bonne taille :
  - favorise la reprise des plants, en rééquilibrant le feuillage et les racines,
  - épaissit la haie, forme des touffes bien garnies de la base jusqu'au sommet,
  - corrige une mauvaise reprise des arbres ou, au contraire, un développement trop rapide par le recépage,
  - confiert le développement en largeur et en hauteur de la haie,
  - favorise la floraison et fructification,
  - forme le tronc des arbres de haut jet.

### Attention

Il ne faut jamais tailler les arbres l'année de leur plantation sauf pour des plantations tardives ou particulièrement sensibles à la sécheresse et éventuellement des essences persistantes.

### Quelques principes généraux de taille

Une haie taillée  
Après une coupe sévère à 10 centimètres du sol (recépage) l'hiver suivant la plantation, il convient de "monter" progressivement la haie en taillant les pousses de l'année sur ses 3 faces, une fois par an avant la montée de la sève, entre décembre et mars. Veillez à laisser progresser la haie de 20 à 30 centimètres par an.

#### Un petit brise-vent

Suivre les mêmes principes que la haie taillée pendant les quatre années suivant la plantation. Ensuite, monter les tiges en ne taillant que les côtés de la haie, de décembre à mars.

#### Un grand brise-vent

Recéper les arbres et arbustes choisis pour épaissir la haie l'hiver suivant la plantation. Les arbres de haut jet seront élagués, du sol jusqu'au tiers inférieur de leur hauteur. Ensuite, une taille latérale tous les 3 à 5 ans est suffisante pour limiter l'épaisseur de la haie.

### Pour les haies déjà en place, quelques conseils d'entretien

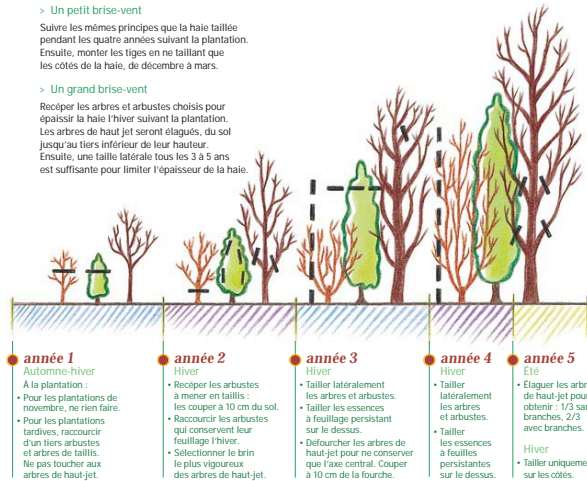
- Tailler des arbres "télards" et conserver des arbres morts.
  - Conserver les arbres fruitiers et les plantes à baies.
  - Maintenir les arbres qui accueillent du bétail.
  - Élaguer les arbres de haut jet et les arbustes sur une hauteur de 2 mètres depuis le sol.
- On cherchera également à garder une bande herbacée d'un mètre de chaque côté de la haie. Cette bande sera fauchée une fois par an, à la fin de l'automne.

### Les outils de la taille

Il existe différents outils à utiliser selon les besoins :

- Le lamier à couteaux convient pour les branches de deux ou trois ans (jusqu'à 3 centimètres).
- Le lamier à scies circulaires convient pour un passage tous les cinq à dix ans ou pour la reprise d'une haie. En revanche, il ne convient guère pour les branches jeunes de 2 ou 3 centimètres, ni les écartés moins de 10 centimètres.
- La barre de coupe ou sciatour hydraulique est un outil dont l'utilisation se développe : il permet de couper aussi bien les ronces ou les jeunes branches que des branches de 8 à 10 centimètres de diamètre.

Dans les trois cas, les branchages coupés doivent être ramassés contrairement à l'utilisation d'une épareuse. L'épareuse doit être réservée à la taille des végétaux de l'année ou de deux ans au plus ainsi qu'à l'entretien annuel des burlats. Cet outil, encore appelé débrousailleuse ou broyeur déchiqueteur, les branches plus qu'il ne les coupe. Il favorise le développement des maladies cryptogamiques et bactériennes. Les déchets de tailles peuvent être broyés pour former un paillage léger. En cas de maladies, apportez les produits de taille à la déchetterie.



Cinq premières années d'entretien d'une haie champêtre

# La réglementation

Les haies sont le plus souvent installées en limite de propriété ou de parcelle agricole, à proximité de réseaux aériens ou encore en bordure de route ou de voie ferrée. Ces localisations renvoient à des questions de propriété et de sécurité que le législateur a traduit par la définition de règles communes pour la plantation et l'entretien des haies. Il convient par conséquent de rappeler les principaux textes juridiques qui s'y appliquent et les principes à respecter pour planter ou entretenir une haie.

Objet de la réglementation et références juridiques	Les obligations à respecter
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mitoyenneté : Détermination du propriétaire Code civil art. 666 à 670 Code civil art. 1322</li> <li>Entretien des haies mitoyennes : Code civil art. 667</li> <li>"Distances" de plantation Code civil art. 671/1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation des plantations à frais communs pour les haies à cheval sur la limite de deux propriétés.</li> <li>Taille, élagage et remplacement des pieds manquants se font à frais communs.</li> <li>Entre deux propriétés, à défaut de règlements** et usages***, les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés à au moins :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>2 mètres de la limite séparative pour les haies dont la hauteur est supérieure à 2 mètres.</li> <li>0,5 mètre de la limite séparative pour les haies inférieures à 2 mètres de hauteur.</li> </ul> </li> <li>Le voisin envahi par des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux peut contraindre le propriétaire à les couper.</li> <li>L'aubépine monogyne (Crataegus monogyna), sensible au feu bactérien, est interdite à la plantation dans le Rhône.</li> <li>Contraintes sur certaines zones sujettes à réglementation spécifique.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien et responsabilité Code civil art. 673</li> <li>Interdiction de plantation de certaines essences Arrêté préfectoral du 12/08/94 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope ou relevant de la Loi paysage ZPPAUP, Loi 1930...</li> <li>Distances de plantation sur les chemins ruraux Arrêtés municipaux. Décret du 18/09/69 Entretien des haies bordant les chemins ruraux J.O. du 7/12/2000, p. 4137</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se référer à la réglementation communale.</li> <li>Un chemin rural relève du domaine privé de la commune qui doit assurer le libre passage du public mais n'a pas l'obligation de l'entretenir. En revanche, la voirie publique communale est soumise à obligation d'entretien si elle fait partie du domaine public.</li> <li>Tout projet de plantation en bordure de voirie doit être soumis à l'avis de la Direction départementale de l'équipement.</li> <li>Les distances minimales à respecter entre une haie et la limite de voirie sont :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>0,5 mètre pour les haies de moins de 2 mètres de hauteur.</li> <li>2 mètres pour les haies de plus de 2 mètres de hauteur.</li> </ul> </li> <li>Les distances minimales à respecter entre une haie et la limite de voie ferrée sont :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les arbres : 6 mètres.</li> <li>Haies vives : 2 mètres.</li> </ul> </li> <li>Le propriétaire doit prévenir l'exploitant public par lettre recommandée.</li> <li>L'entretien est à la charge du riverain.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Distance de plantation des voies ferrées Art. 3, 10 et 15 du 15/07/1845</li> <li>Règles de plantation et d'élagage vis-à-vis des lignes téléphoniques Code des postes et télécommunications, art. L. 49 et L. 65-1.</li> </ul>	

### Pour en savoir plus...

- Di autres textes réglementant la plantation de haies. Vous trouverez de nombreux renseignements en consultant le Code civil, le Code de l'environnement et le Code de la voirie routière.
- Nous vous conseillons de consulter le site [www.legifrance.fr](http://www.legifrance.fr) et, selon les contextes sus-cités, vous êtes confronté, la Chambre d'agriculture, la Direction Départementale de l'Équipement ou les services techniques de votre commune.

\* à partir du centre de la haie ou de l'arbre.  
\*\* règlements édictés par les maires, préfets, documents d'urbanisme, règlements de copropriété.  
\*\*\* usage démontré par titre, témoin ou enquête, codifié par les Chambres d'Agriculture.

# Les ressources



### Où trouver les plants ?

Les plants d'essences champêtres sont difficiles à trouver en pépinière classique. Les pépinières forestières présentent une offre diversifiée et elles disposent de stocks importants. N'hésitez pas, de toute façon, à demander plusieurs devis pour retenir la meilleure offre.

### sites internet

- Voici quelques sites en français qui vous aideront à trouver des informations pratiques et complémentaires sur les haies.
  - [www.educagri.fr/hedges](http://www.educagri.fr/hedges)  
Tout sur les haies en Europe. Techniques, études, conseils, pour planter et entretenir des haies.
  - La forêt privée française [www.foretpriveefrancaise.com](http://www.foretpriveefrancaise.com)  
Informations sur l'actualité, la réglementation, documentation technique, forum, adresses de pépiniéristes...
  - L'Institut français de l'environnement (IFEN) [www.ifen.fr](http://www.ifen.fr)  
Élaboration et diffusion d'informations scientifiques et statistiques sur l'environnement.

### bibliographie

- L'entretien des haies  
> Ziad Habib, Fédération Nationale des CUMA et Ministère de l'agriculture et de la pêche, 1999 - 53 pages.
- Planter des haies  
> Dominique Soltnier, Collection Sciences et techniques agricoles, 8<sup>e</sup> édition 1999 - 107 pages.
- Arbres et eaux, rôle des arbres champêtres  
> Solagro, No Agrarbezirksbehörde, An Taiseo, Fondo Patrimonio Natural Europeo, 2000 - 32 pages.
- Les haies composites, réservoirs d'auxiliaires, collectif  
> CITE (Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes), Baudry, Bourgy, Guyot, Rieux et al., 2000 - Hortipratric, 116 pages.
- Haies, talus et bosquets, de la Sainte-Catherine au printemps  
> Union nationale des fédérations départementales des chasseurs, 1998 - 32 pages.
- Arbres et biodiversité, rôle des arbres champêtres  
> Solagro, FAL, Der Landschaftsfonds, 2002.
- Arbres des champs, Haies, alignements, prés, vergers ou l'art du bocage. Pour protéger, restaurer et gérer les arbres "hors la forêt"  
> Philippe Pointereau et Didier Bazille, Solagro et WWF, 1995 - 140 pages.
- Les droits de l'arbre. Aide-mémoire des textes juridiques  
> Anne Diraison, Ministère de l'écologie et du développement durable, 2003 - 63 pages.

